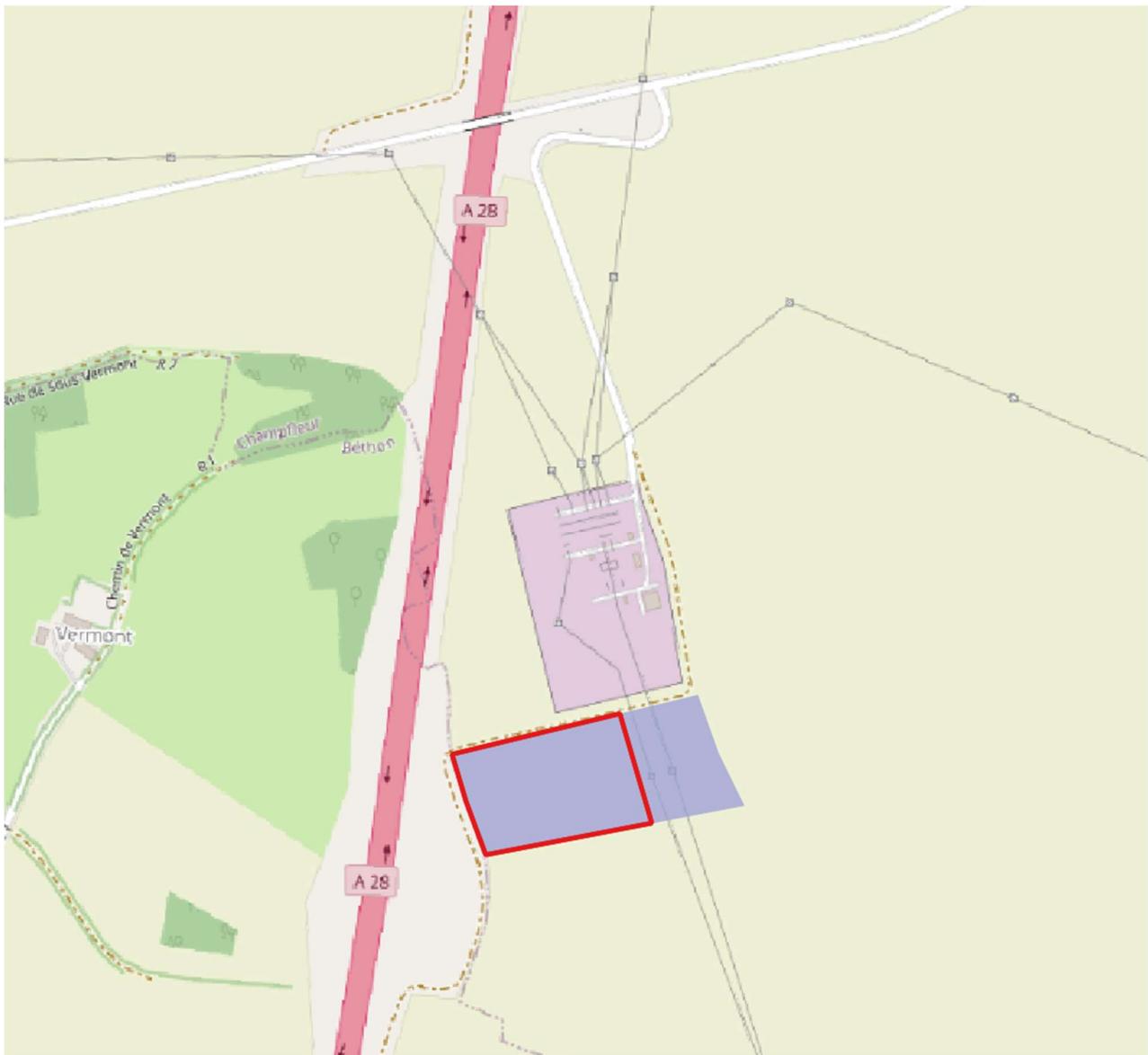


Annexe n°3 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Plan de situation du projet

Localisation, en bleu, de la zone d'implantation de l'Unité de Stockage d'Énergie de Champfleu et délimitation du projet en rouge (cartographie QGIS à l'échelle 1/25000 utilisant le fonds de carte OpenStreetMap). Le projet est actuellement envisagé sur la zone délimitée en rouge mais un dimensionnement différent pourrait amener le projet à s'étendre sur l'ensemble du polygone bleu :



Annexe n°4 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

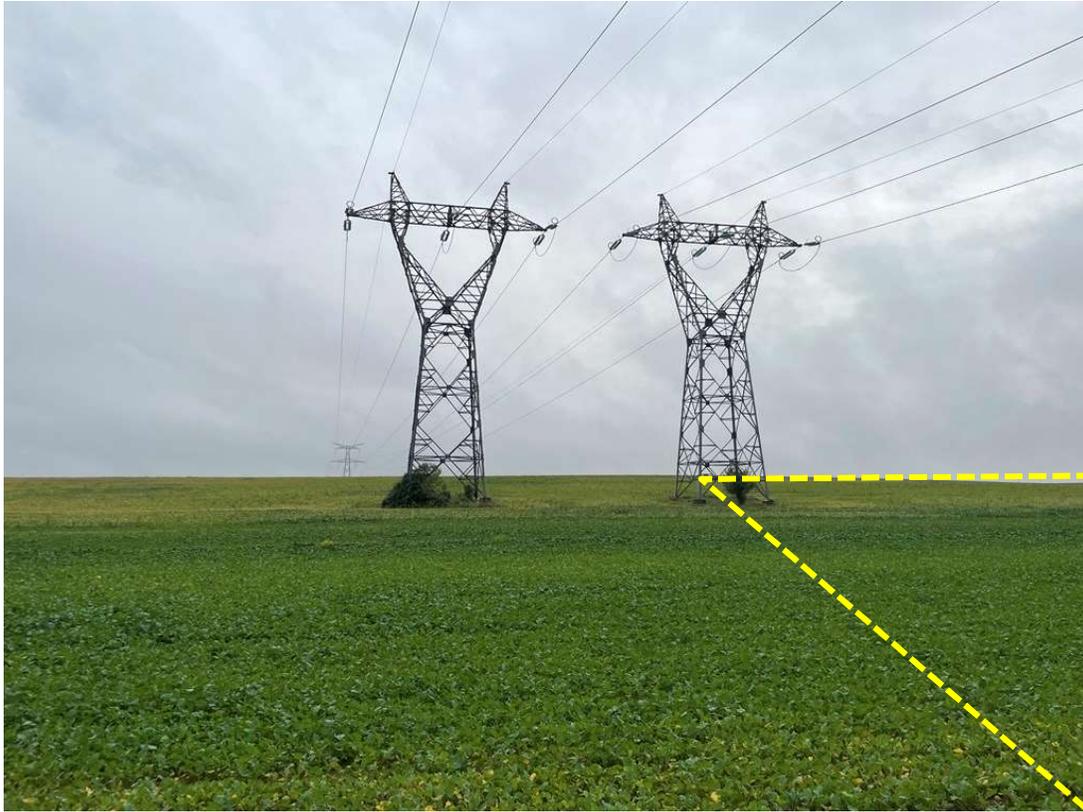
Photographies de la zone d'implantation

Vue carte Google Hybrid Map

Zone d'implantation en bleu et délimitation du projet en traits rouges



Photographie de la zone de délimitation du projet (en pointillés jaunes), datée de novembre 2023



Position et orientation de la prise de vue (triangle rouge) et localisation de la parcelle (en pointillés jaunes)



Photographie de la zone de délimitation du projet (en pointillés jaunes), datée de novembre 2023



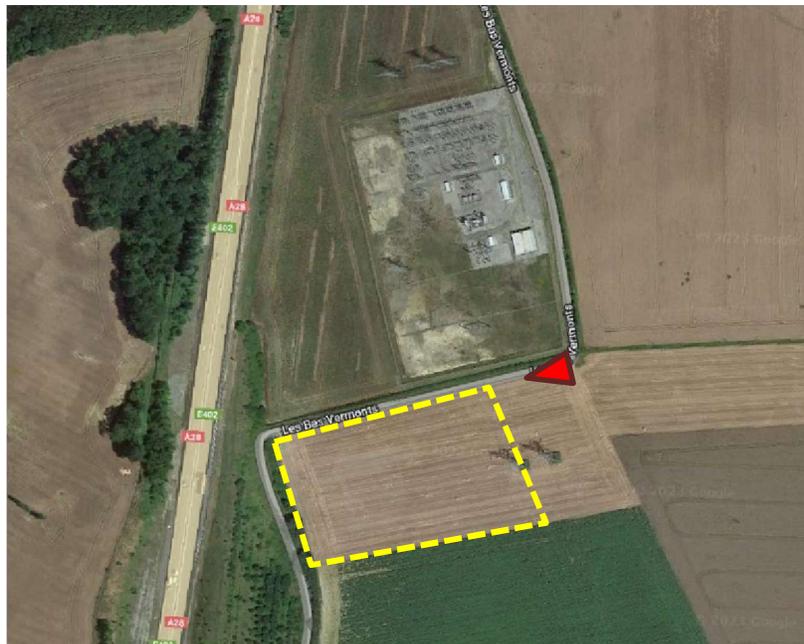
Position et orientation de la prise de vue (triangle rouge) et localisation de la parcelle (en pointillés jaunes)



Photographie de la zone de délimitation du projet (en pointillés jaunes), datée de novembre 2023



Position et orientation de la prise de vue (triangle rouge) et localisation de la parcelle (en pointillés jaunes)



Photographie vue du ciel de la zone de délimitation du projet (en pointillés jaunes), datée de novembre 2023



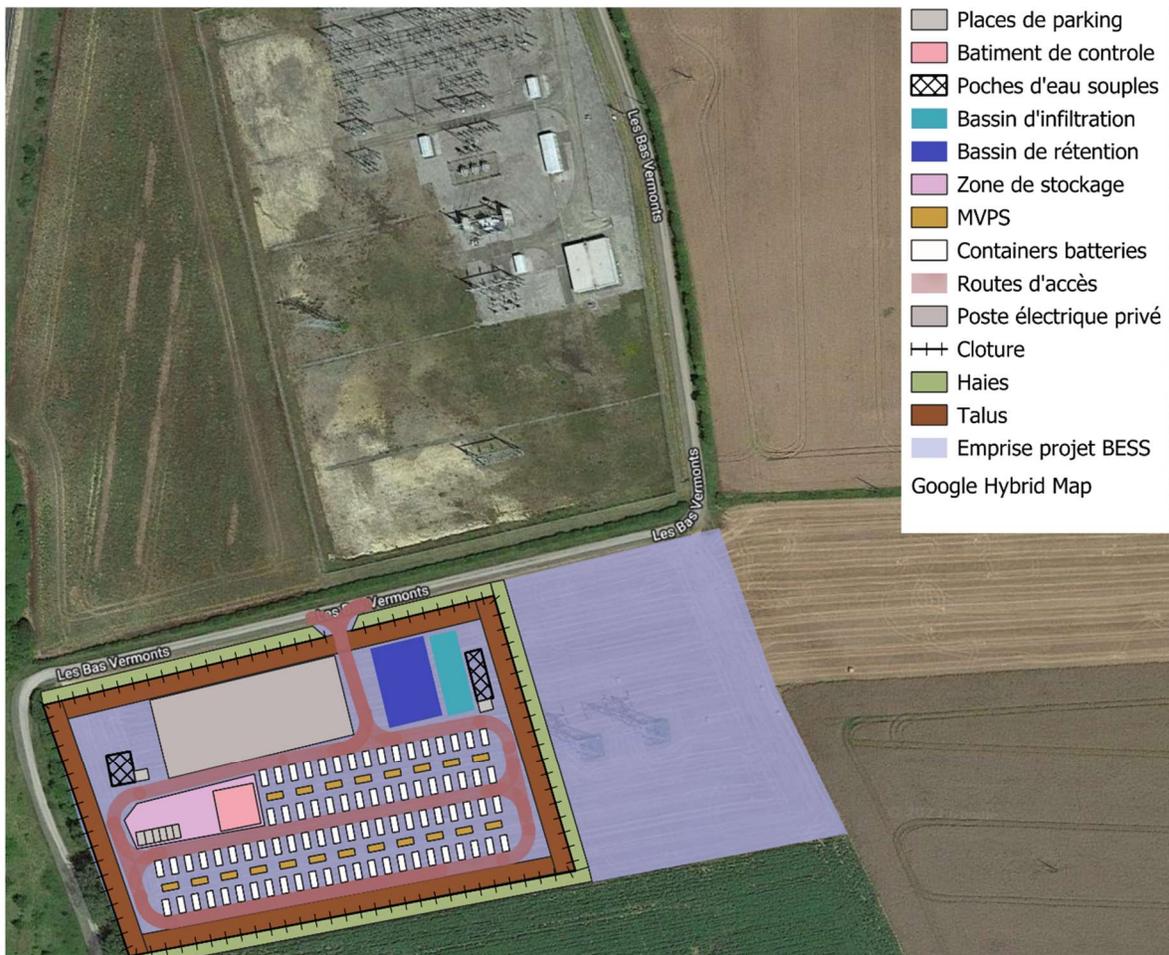
Position et orientation de la prise de vue (triangle rouge) et localisation de la parcelle (en pointillés jaunes)



Annexe n°5 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Plan du projet

Plan préliminaire de l'Unité de Stockage d'Energie de Champfleurl, sujet à adaptations dans le cadre des études technico-économiques du projet (capacité de connexion au réseau, études géotechniques et hydrologiques, choix technologiques...)

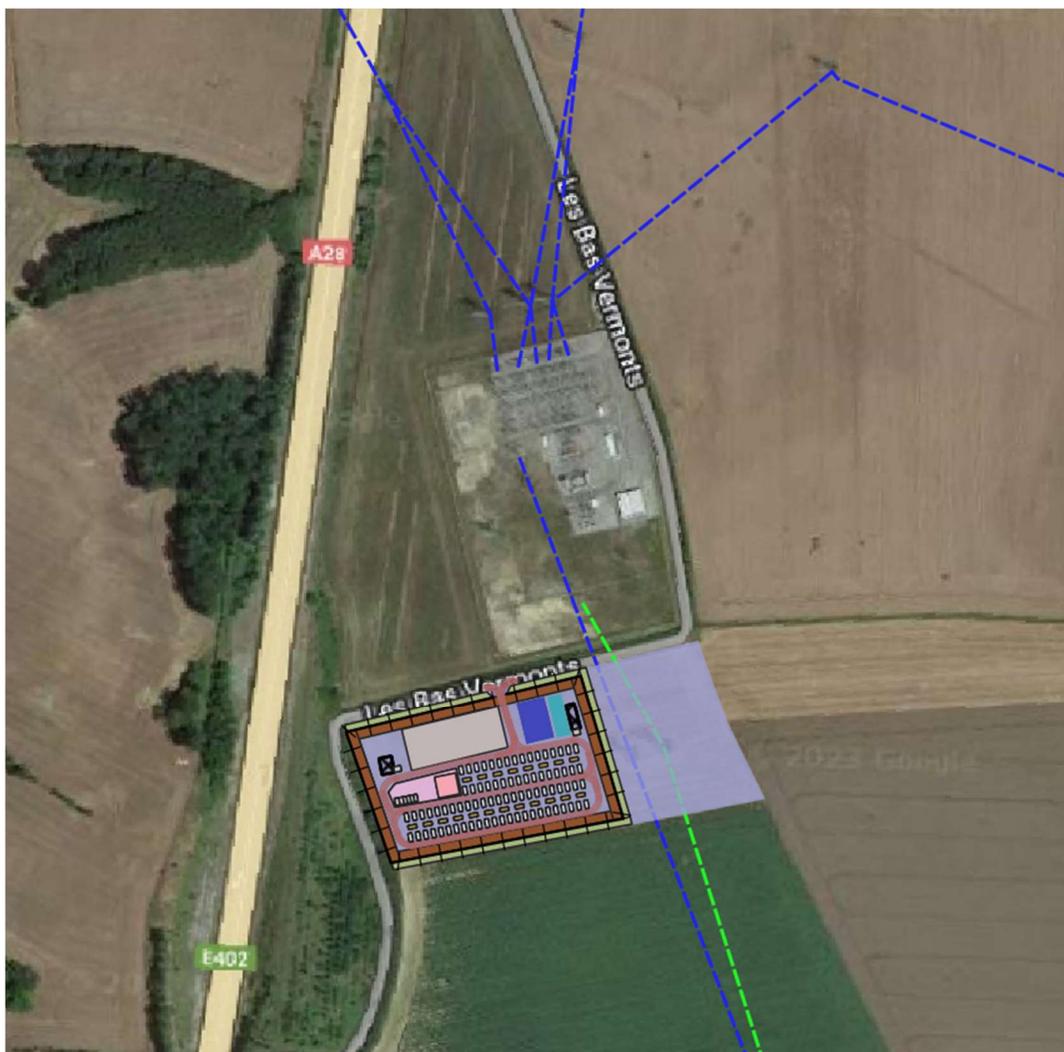


Annexe n°6 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Abords du projet

Le site d'implantation est envisagé à proximité immédiate du poste électrique publique RTE de Champfleur, à plus de 375m de l'habitation la plus proche, dans une zone largement protégée du regard extérieur du fait des rangées arborées qui encadrent le projet et en dehors de toute zone sensible au niveau environnemental.

Ci-dessous, zone d'implantation de l'Unité de Stockage d'Énergie de Champfleur (cartographie QGIS à l'échelle 1/5000 utilisant le fonds de carte Google Hybrid Map) :

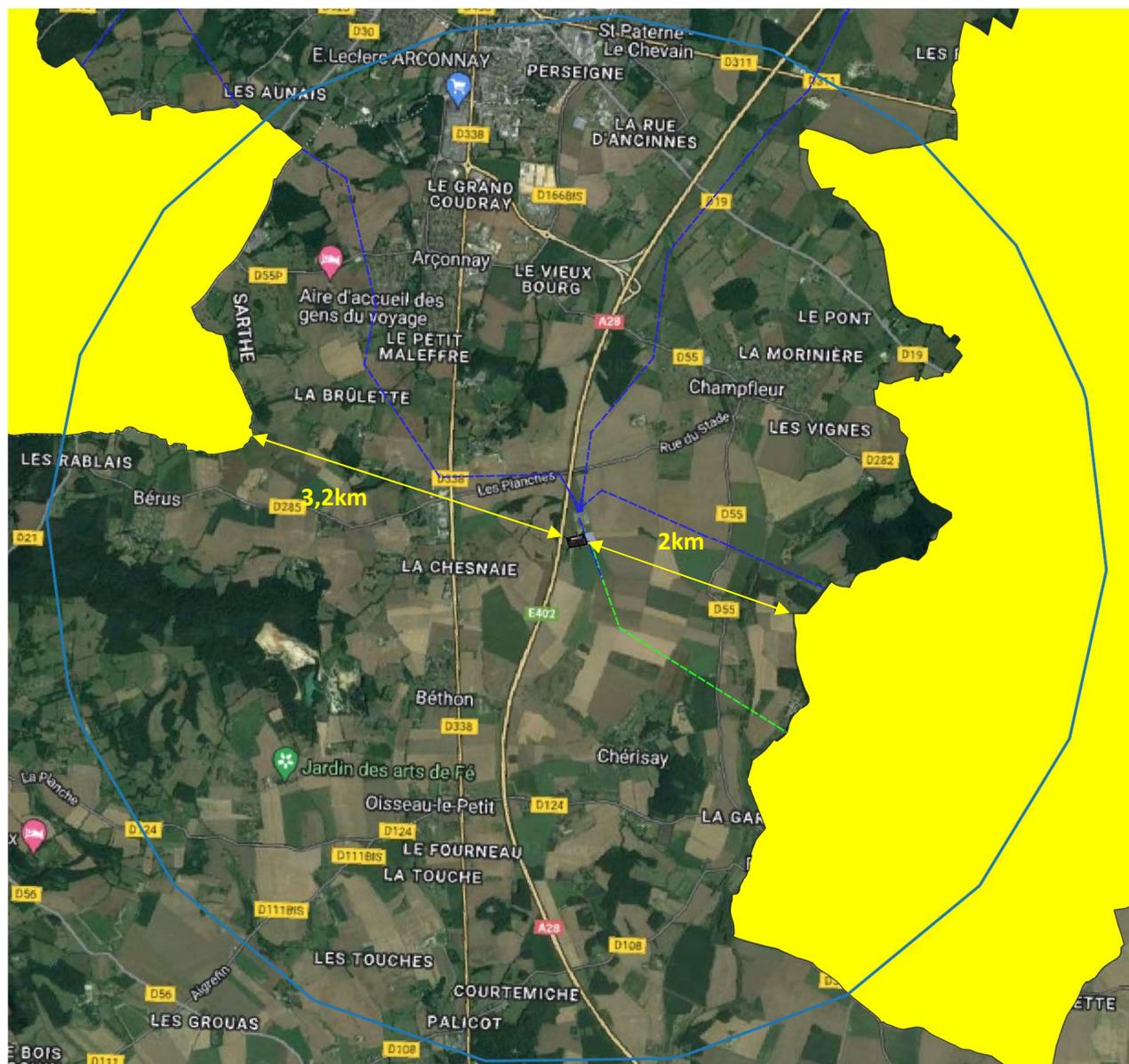


Annexe n°7 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Plan de situation par rapport aux zones protégées

Le site d'implantation est envisagé à distance des zones sensibles les plus proches (ci-dessous désignées en jaune, le cercle bleu désignant un rayon de 5km autour du projet) :

- à plus de 2km à l'est et 3,2km à l'ouest du parc naturel régional de Normandie-Maine :



- à plus de 2km de la zone des conservatoires d'espaces naturels « Prairies De Bel Air/Les Essarts » et de la d'arrêté de protection du biotope « Prairies De Bel-Air, Les Essarts, La Grande Curee » :

